

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mildiou : Symptômes sur feuilles et grappes, cumuls de pluie importants. Risque élevé _____ p 2

Oïdium : Période de grande sensibilité des inflorescences _____ p 2

Tordeuses : Début de vol de la 2^{ème} génération imminent _____ p 2

Botrytis : Mesures prophylactiques _____ p 3

Note nationale « abeilles » : Consultable sur le site de la DRAAF Grand Est _____ p 3



STADES PHENOLOGIQUES



Nouaison.

Comme prévu, soleil et températures estivales ont favorisé une progression rapide de la floraison.

Dans la plupart des parcelles, la floraison est terminée et le stade nouaison proche ou atteint.

Chardonnay et Pinot noir : stade 25 « fin floraison » à stade 27 « nouaison ». Stade 29 « grains de la grosseur de grenaille » en parcelles précoces.

Meunier : stade 25 « fin floraison ».

On constate actuellement environ une semaine de retard par rapport à la moyenne décennale.



MILDIOU

1. Situation

Des sorties de taches fraîches ont été signalées tout au long de la semaine dernière. Ces taches sont liées aux contaminations de début juin, et notamment aux orages du 4 juin. Dans certains secteurs, ces sorties de taches sont parfois très conséquentes, avec un fort pourcentage de ceps touchés, plusieurs taches par cep, et parfois accompagnées des symptômes sur inflorescences (rot gris).

Actuellement, un peu plus de 42 % des parcelles du réseau sont concernées par la présence de mildiou sur feuilles (contre 4 % la semaine dernière).

Les orages de la fin de la semaine dernière ont entraîné des cumuls d'eau parfois très importants (jusqu'à 40 à 60 mm, notamment sur la frange ouest et nord du vignoble), et localement accompagnés de grêle. Lundi soir, des orages ont à nouveau provoqué des cumuls allant jusqu'à une vingtaine de mm au nord de l'appellation et dans le Sézannais. De plus, ces précipitations abondantes sont tombées sur des parcelles ayant parfois beaucoup de symptômes extériorisés, augmentant ainsi le risque de repiquages significatifs. Les sorties de taches liées à ces événements sont attendues à partir de la fin de cette semaine.

Les conditions météo actuelles sont toujours très favorables au mildiou. Le potentiel épidémique reste très élevé.

2. Analyse du risque

Restez vigilants, car la période pré-floraison/nouaison est une période de grande sensibilité pour la vigne.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont les cumuls d'eau, les prévisions de pluie, et l'état sanitaire des parcelles. Surveillez la météo.



OIDIUM

1. Situation

Dernière semaine d'observation sur feuilles. Les observations sur inflorescences ont débuté en ce début de semaine, et prendront le relais dès la semaine prochaine.

Sur le réseau BSV, un peu plus de 3 % parcelles de Chardonnay sont actuellement concernées par de l'oïdium sur feuilles (contre 17 % des parcelles du réseau concernées l'année dernière, à stade phénologique équivalent).

Depuis le dernier bulletin, les premiers symptômes sur inflorescences ont été observés hors réseau, dans des témoins non traités.

2. Analyse du risque

L'indicateur régional « feuilles », basé sur les observations des parcelles de Chardonnay du réseau Magister, reste plutôt bas, et place l'année 2021 parmi les années à pression modérée. Il n'est cependant pas exclu que l'oïdium se développe, mais les épidémies tardives sont le plus souvent à l'origine d'une pression modérée sur la récolte. Un dernier point sur cet indicateur sera fait dans le prochain bulletin.

Les inflorescences sont toujours dans une période de grande sensibilité (période pré-floraison/nouaison), et les conditions météo actuelles sont favorables à l'oïdium.

Restez vigilants, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles, ainsi que dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

Le réseau de piégeage pour le suivi des tordeuses de 2^{ème} génération est en place depuis la fin de la semaine dernière.

Dès que le vol aura débuté, une surveillance spécifique se mettra en place sur les différents réseaux d'observation pour repérer les premiers œufs.

2. Analyse du risque

Aucun risque G2 pour l'instant.



BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant ...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.



NOTE NATIONALE « ABEILLES »



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Pour plus d'informations : http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c-1.pdf

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de

la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Acolyance vigne/groupe Cérésia – Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – CVC Nicolas Feuillatte – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Soufflet Vigne – Stahl – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

Rédaction et animation : Alexandra BONOMELLI – Comité Champagne – 03.26.51.50.62 – alexandra.bonomelli@civc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".